

Rencontre avec la directrice de l'Etablissement Primaire et Secondaire d'Ollon, Mme Edith Baselgia

9 novembre 2018

Présence: Edith Baselgia, Héloïse Miéville Marcadé et Aline Farine pour l'APE (Association Parents d'Elèves)

APE : nous remercions Mme Baselgia d'avoir parlé de notre nouvelle association aux soirées des parents en début d'année scolaire.

Pour Mme Baselgia, la collaboration entre l'EPS et l'APE est bonne, constructive. Nous la remercions.

1. Discussion autour de la question du camp de 5ème année qui a été annulé:

La directive dit que l'école peut demander une participation aux parents uniquement pour les repas.

Pour les camps et sorties de cette année, le supplément lié à la nouvelle directive se montait à environ Fr 63'000.-. La commune a été d'accord d'entrer en matière pour la moitié de la somme (env. Fr. 31'500.-). Il manquait donc encore l'autre moitié pour pouvoir garantir tous les camps. Le coût d'un camp peut varier entre Fr. 300.- à Fr. 500.- par élève si l'on y ajoute les voyages d'études de fin de scolarité.

L'EPS a dû faire des choix et trouver les solutions pour garantir le plus possible de camps. Par exemple, les classes de 9ème, au vu du petit nombre d'élèves, seront réunis en un seul camp à la place de deux. L'EPS imagine pouvoir garantir un camp par cycle, mais chaque année, il sera nécessaire de refaire les calculs pour voir ce qui est possible.

Mme Baselgia nous rappelle que même si tous les camps ne sont pas garantis, la situation de l'EPS d'Ollon reste privilégiée par rapport à bien d'autres établissements.

2. L'APE demande la possibilité d'être présente à la soirée d'information pour les nouveaux parents d'élèves qui a lieu au printemps. Mme Baselgia accepte notre proposition. Cette soirée aura lieu le 18 février 2019.

3. Discussion autour de la communication entre l'école, l'APE et les parents. Nous constatons que la communication n'est pas toujours simple. Si la majorité des échanges se passent bien, certaines mauvaises expériences ont un impact sur l'ensemble des relations. Les rencontres entre les enseignants et les parents peuvent être source de stress tant pour les uns que pour les autres.

Pour répondre à cette situation, nous essayons de trouver des solutions. Mmes Miéville Marcadé et Farine proposent, par exemple, d'instaurer un délégué de classe pour les parents, une personne qui pourrait faire le lien entre les parents et les enseignants. Mais cela ajoute une personne dans la communication et n'est donc pas la solution parfaite.

Nous évoquons la possibilité de faire intervenir des médiateurs. L'EPS n'a pas la possibilité de financer cette démarche. L'APE pourrait se pencher sur la question et voir s'il est possible de mettre sur place un service de médiation.

Dans l'intervalle, Mme Baselgia demande si l'APE pourrait accueillir les parents qui souhaitent un soutien ou une aide pour s'adresser à l'école. Elle nous rappelle que lorsque des parents s'adresse à l'école en cas de difficultés, l'école suit un protocole de communication:

- Dans un premier temps, les parents s'adressent à l'enseignant de leur enfant.
- Si ce contact ne permet pas de résoudre la situation, dans un deuxième temps, ils peuvent adresser un courrier à l'enseignant avec copie à la direction. Dans ce cas, la direction décide avec l'enseignant concerné quelle suite est donnée : l'enseignant rencontre les parents avec ou sans la direction, la direction rencontre seule les parents. Une réponse écrite peut également être envisagée.
- Nous sommes toutes les trois d'accord pour dire que la communication est un travail de longue haleine. Nous espérons que l'APE pourra y contribuer. Nos rencontres APE – Direction sont déjà un premier pas dans ce sens. Il est aussi nécessaire de faire connaître l'APE. Mme Baselgia est d'accord pour adresser aux parents des élèves, via l'agenda de ces derniers, un flyer avec les dates des prochaines activités de l'APE.

L'APE propose à Mme Baselgia de présenter les projets de l'école en mettant l'accent sur les côtés positifs de la démarche, pour compléter les informations sur le respect des règles et les sanctions. (p.ex formulaire de la cantine).

Prochaine rencontre avec Mme Baselgia : 10 mai 2019